

Harcelement par une famille voisine

Par Nonox, le 14/06/2011 à 15:34

Bonjour,

Nous sommes proprietaire depuis 4 ans d'une maison. Nous avons trois chiens, dont deux en catégorie deux. Ils sont en régle et ont été soumis sans problèmes à une évaluation comportementale. Ils sont la plupart du temps dans la cour, donnant sur la rue qui est un cul de sac.

Les maisons alentours sont occupées seulement pendant les vacances.Le proprietaire de la maison mitoyenne à la notre, que j'appellerais Monsieur B, cherche à vendre sa maison depuis 10 ans, sans succés.

Il y a peu, nous avons reçu 2 lettres recommandés du fils de Mr B, et un courrier simple. Il vit à 500 km et aurait voulu venir en vacances, mais en aurait été empeché à cause de nos chiens "dangeureux" se. Les autres vacanciers n'ont jamais eu ce souci je précise, nous avons plutot de bons rapports. Ses courriers étaient menacants (menace de plaintes), remplis d'accusations mensongéres. Il a aussi alerté le maire et le policier municipal (qui à fourni nos noms et telephone portables, il est connu pour outrepasser ses fonctions et chercher la petite bête). Néanmoins, nous avons refait notre cloture, sur la demande du fils de Mr B, et à nos frais. Elle est neuve et rehaussée, de sorte que les chiens sont invisibles de dehors. Afin de prouver notre bonne volonté, nous avons fait passer une évaluation comportementale au chien non classé, ce qui n'est pas obligatoire. Cela nous à couté pas mal d'argent, et nous avons peu de moyens. Nous n'avons de plus jamais vu personne de cette famille, ce ne sont que des courriers.

Nous pensions être tranquilles. Mais voila qu'aujourd'hui, une nouvelle lettre. Ils ont trouvé autre chose! Cette fois, nous sommes accusés de bloquer la vente de leur maison à cause soi disant, des excrements de nos chiens dans notre cour. Je precise qu'avant notre arrivée, il avait essayé de vendre sa maison durant 6 ans sans succés! N'étant pas là de la journée, il est exact qu'il arrive que nos chiens fassent leurs besoins dans notre cour (invisible de dehors), mais nous nettoyons à grande eau et à la javel tous les soirs quand ça arrive! Il nous demande donc d'installer un syphon relié à l'égout, pour évacuer les eaux. Nous n'avons pas les moyens, de plus je suis hospitalisée regulierement et tout ce stress commence à me peser serieusement.

Que dois-je faire? Dois-je lui repondre ou l'ignorer? Deposer une main courante pour harcelement? Je precise que nous n'avons pas les moyens de faire de tels travaux et que nous en avons deja assez fait! Merci pour vos reponses

Par Domil, le 14/06/2011 à 15:45

ignorez-le

Par Nonox, le 14/06/2011 à 16:00

C'est ce que je pense faire, je lui ai preparé un courrier, trés poli, disant en gros que tout cela suffit et que si il nous demande de faire d'autres travaux il n'a qu'a les prendre en charge. Mais je ne vais pas l'envoyer. J'ai peur qu'il nous envoie au tribunal, nous n'avons pas besoin de ça en ce moment. J'ai su par un voisin que derrière, le policier municipal (qui adore ennuyer les jeunes et les nouveaux) les avait poussé à porter plainte, ce qu'ils n'ont pas fait, de même qu'il leur à donné nos numéros de portables, mais ils ne s'en sont pas servi. Merci en tout cas pour votre reponse, tout mon entourage me conseille de même...